

RAPPORT N° 95/4-01  
au Conseil Municipal

OBJET

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1995  
BUDGET PRINCIPAL**

En plus des ajustements budgétaires nécessaires en cours d'exercice, le Budget Supplémentaire 1995 reprend les résultats de clôture ainsi que les reports de crédits du Compte Administratif 1994.

L'équilibre général du Budget Supplémentaire se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>Dépenses</b>	144 874 003,41	56 196 212,39	201 070 215,80
<b>Recettes</b>	144 874 003,41	56 196 212,39	201 070 215,80

**I - Section d'Investissement**

Le Budget est le suivant :

	Excédent	Reports	Propositions nouvelles	TOTAL
<b>Dépenses</b>		128 001 451,14	16 872 552,27	144 874 003,41
<b>Recettes</b>	19 201 217,08	116 792 267,33	8 880 519,00	144 874 003,41

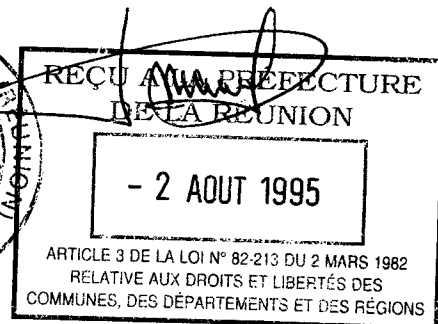
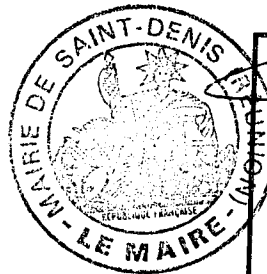
## II - Section de Fonctionnement

	Excédent	Reports	Propositions nouvelles	TOTAL
Dépenses		31 020 442,55	25 175 769,84	56 196 212,39
Recettes	45 110 212,39	6 562 000,00	4 524 000,00	56 196 212,39

Les documents joints distinguent les prévisions par chapitre. Les modifications budgétaires y sont détaillées après rappel des reports du Compte Administratif qui sont indiqués en début de chaque chapitre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**Michel TAMAYA**



**DELIBERATION N° 95/4-01  
du Conseil Municipal  
en séance du samedi 22 juillet 1995**

**OBJET**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1995  
BUDGET PRINCIPAL**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 95/4-01 du Maire ;

Vu le rapport de Mickaël NATIVEL, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Entreprise Municipale / Finances ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
(confer le détail des votes par chapitre)**

Adopte le Budget Supplémentaire 1995 qui s'élève en dépenses et en recettes à 201 070 215,80 F.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 28 JUIL, 1995

**LE MAIRE  
Michel TAMAYA**

